

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Salariés des mutuelles Question écrite n° 20481

Texte de la question

Mme Jacqueline Maquet interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la suppression des mutuelles étudiantes. Un emploi dans les CPAM devait être proposé à leurs salariés. Elle souhaiterait connaître le nombre de salariés concernés par ce transfert, le nombre de transferts effectifs et les raisons d'éventuels écarts.

Données clés

Auteur: Mme Jacqueline Maquet

Circonscription : Pas-de-Calais (2e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 20481 Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : <u>Solidarités et santé</u> Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>18 juin 2019</u>, page 5492 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)